

**Ce numéro vous donne toutes les informations de base pour ce début d'année.**

**“L’arbre donnera ce qu’il reçoit de ses racines”**  
 (Père Jean Gailhac)

**“Enracinés dans l’amour”** (Ep 3, 17),  
 devise épiscopale de Mgr Garnier



Chacun aura bientôt le plaisir de reprendre le chemin de l'école, l'esprit encore plein de souvenirs de vacances et le corps reposé par une superbe pause estivale. Cette nouvelle année scolaire nous tend les bras, pleine de promesses, d'espairs, de défis à relever et de bonnes résolutions à tenir. Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux élèves et leurs familles et je remercie les autres de leur confiance renouvelée. Les résultats obtenus cette année encore au Brevet des Collèges montrent que sens de l'effort, exigence et bienveillance portent toujours leurs fruits. Et les nombreux projets déjà prévus témoignent du dynamisme de nos équipes.

Les deux maximes ci-dessus me donnent à penser que la richesse d'un projet éducatif, si elle veut répondre aux défis actuels et futurs, se nourrit d'abord des fondements sur lesquels il a été conçu et mis en œuvre. Cette année scolaire sera l'occasion de revenir, au fil de nos éditions, sur l'esprit et les visées du projet de notre tutelle, les Religieuses du Sacré Cœur de Marie, de partir à la découverte de ses fondateurs à la lumière des différents lieux de notre collège.

Le sillon creusé par Monseigneur Garnier dans sa lettre pastorale *“L’humble fierté de servir le Christ”* nous guidera aussi dans la lecture de notre société et dans les chemins qui permettent de préparer plus sereinement le monde de demain dans nos écoles catholiques. Son décès nous a tous bouleversés et je souhaite, dans ce premier numéro, lui rendre hommage et laisser la parole à Sœur Cécile, représentante de notre tutelle et à Francis Renault, mon prédécesseur.



Bonne rentrée à tous et à bientôt !

Gérald Taverne, Chef d'établissement

## UNE LECTURE HEBDOMADAIRE INDISPENSABLE

Le *“Jeanne d'Arc Info”* qui est distribué à chaque élève de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et U. L. I. S. le jeudi ou le vendredi est le passage obligé de toutes les informations qui concernent chaque élève du collège. Pensez à le réclamer à votre enfant. *“Jeanne d'Arc Info”* est aussi un lieu d'expression : que chacun contribue à en faire le reflet fidèle de la vie du Collège ! Vous pouvez également consulter les textes du *“Jeanne d'Arc Info”* sur notre site Internet ([college.saintluc-cambrai.com](http://college.saintluc-cambrai.com)) ainsi que les dates des activités déjà prévues.

### DATES A RETENIR

**Ven. 31 août** : Journée de prérentrée des enseignants.  
 8h30 à l'église Saint Géry – Messe de rentrée des communautés éducatives de l'Enseignement Catholique de Cambrai.

### Semaine du 03 septembre : semaine A

**Lun. 03** : rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.  
 \* De 8h30 à 12h00 : distribution du second jeu de livres A. R. B. S. aux familles des élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> l'ayant demandé.  
 \* 8h45 - 9h00 : Rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup> par le portail du 25 boulevard de la Liberté. Les élèves seront pris en charge, pour cette journée spécifique d'accueil, de 9h00 à 12h05 et de 13h30 à 16h30 (étude possible ensuite).  
 \* 9h30 – Rentrée des élèves de 3<sup>ème</sup> au 9 rue Louis Belmas (entrée rue du Pré d'Espagne). Les élèves seront pris en charge de 9h30 à 12h05. Reprise des cours mardi 04.  
 \* 13h30 : Rentrée des élèves de l'U. L. I. S. – Collège au 25 bd de la Liberté. (Cours jusque 16h 30).

**Mar. 04** :  
 \* 8h07 – Rentrée des élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> (entrée rue de Péronne). Cours jusque 16h30 et étude possible ensuite.  
 \* Premier jour de classe normal pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

**Mer. 05** – selon le planning établi : photos individuelles et photos de classes.  
 \* 3<sup>ème</sup> : de 11h à 12h, au 9, rue Louis Belmas : distribution du second jeu de livres A. R. B. S. aux familles l'ayant demandé.

**Jeu. 06** : 18h00 à 19h30 : Réunion des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> (dans les classes et sans les élèves).  
 N. B. : la réunion commencera à 17h30 pour les C.H.A.M. de 6<sup>ème</sup> en salle 104S.

**Jeu. 06 et ven. 07** : 3<sup>ème</sup> – Sortie pédagogique à Albert (Centenaire de la “Grande Guerre”).

**Dim. 09** : “Foulées de la Bête” – participation aux côtés de l'association “Dans les yeux d'Hugo”.

**Lun. 10** :  
 \* 10h à 11h30 : permanence pour la distribution des jeux de livres A. R. B. S. (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>).  
 \* 14h30 à 16h30 : permanence au 9 rue Louis Belmas pour la distribution des jeux de livres A. R. B. S. 3<sup>ème</sup>.

**Lun. 17** : 18h00 à 18h45 – 5<sup>ème</sup> : Réunion de présentation pour les parents d'élèves.

**Mar. 18** :  
 \* 18h00 à 19h30 – 3<sup>ème</sup> : Réunion de présentation pour les parents d'élèves.  
 \* 18h00 : Réunion pastorale 6<sup>ème</sup> dans le réfectoire.

**Jeu. 20** :  
 \* 12h15 : première messe à la Chapelle Saint Jean.  
 \* 18h00 à 18h45 – 4<sup>ème</sup> : Réunion de présentation pour les parents d'élèves.  
 \* 19h00 : Assemblée Générale de l'A. P. E. L. au 25 bd de la Liberté et formation des Parents Correspondants.

**Lun. 24, mar. 25, jeu. 27** : 6<sup>ème</sup> – Sortie pédagogique S. V. T..  
**Mar. 25** : 18h00 – Rue Louis Belmas : Réunion d'information “Confirmation”.

**Ven. 28** : Opération “Nettoyons la Nature” (informations très bientôt).

## A DIEU, PERE GARNIER...

« Nous restons marquées par des événements importants de ces dernières années :

☼ d'une part le **souvenir de la fête du Centenaire** sur le site du Collège Jeanne d'Arc, de l'Ensemble Saint Luc en **2013**. Les souvenirs vivants et précieux que nous gardons de lui, sont « des trésors », des trésors d'enseignement, d'encouragement, de sollicitude. Il a célébré et **donné sens à cet événement...** Nous n'oublierons pas son enthousiasme et même une certaine connivence, en se transformant en « évêque-jardinier ».



☼ d'autre part, la **Lettre pastorale de 2017** qu'il nous a adressée, à la suite de ses trois années de visite pastorale dans chaque établissement catholique de son diocèse. Toutes celles et ceux qui l'ont bien connu, et tout particulièrement les acteurs des Etablissements (Directeurs, animateurs en pastorale, enseignants, parents, jeunes, personnels et membres des O. G. E. C., des A. P. E. L., bénévoles...) ne seront jamais assez reconnaissants au Père Garnier pour cette lettre. C'est une **véritable « pierre d'angle »** sur laquelle nous pouvons sans crainte bâtir nos différents projets éducatifs.



Si nous nous encourageons à lire et relire ces pages, nous trouverons là, les repères pour bien **accueillir cette nouvelle année scolaire**. Pour n'en citer qu'une, si importante aujourd'hui, pour pouvoir vivre ensemble... « nous devons dit-il, nous imposer le respect de l'itinéraire spirituel de chacun de chacune ; chacun, a son itinéraire à lui qui peut passer par bien des étapes,... Chacun, chacune se doit d'être respecté dans son chemin de foi... Catholique, cela veut dire ouvert à tous. Même à tous ceux et celles qui ne partagent pas notre foi... ouvert à tous les jeunes qui viennent des milieux les plus défavorisés, culturellement et financièrement ; ouvert encore à tous ceux et celles qui connaissent une déficience mentale, mais

*Catholique veut dire ouvert au Christ... Servir le Christ... et tout faire pour Le révéler, Le proposer, Le faire aimer. »*

Merci, Père Garnier de nous encourager à ouvrir cette année scolaire nouvelle dans la foi et la confiance. Nous savons que, là où vous êtes, vous veillerez sur nous tous, et particulièrement sur les jeunes et leurs familles. »

Sœur Cécile, R. S. C. M.

**“Seuls les poissons morts vont toujours dans le sens du courant.”**



« Mgr Garnier était heureux de recevoir le “Jeanne d'Arc Info” qu'il lisait régulièrement. Il en aimait tout particulièrement les éditos. C'est d'ailleurs lui qui avait suggéré, comme thème principal de l'année scolaire 2009-2010, le **COURAGE**, tant il était persuadé qu'il est essentiel aux chrétiens d'aujourd'hui. C'est en ce sens qu'il aimait à dire, de façon imagée : “Seuls les poissons morts vont toujours dans le sens du courant.”

Son attachement pour notre collège était réel ; il l'a bien montré lors de la célébration de son centenaire en 2013. Il consacra son après-midi à plusieurs temps forts avec nous : de la visite du collège, écrivant son nom sur l'une des coquilles du “Chêne aux 100 coquilles” dans le hall du château, plantant un ginkgo biloba, arbre porteur d'**espoir** et associé à la **longévité**, pour l'inauguration de l'arboretum ou à la **célébration d'action de grâces** à la cathédrale. Fin connaisseur en iconographie, il commenta également **l'icône de Saint Luc de Pskov**, dont une copie a été présentée dans la chapelle du collège lors de sa bénédiction. »



Francis Renault

## D. N. B., UNE TRES BONNE ANNEE !



Chaque année, nos élèves de 3<sup>ème</sup> vivent le rituel de leur premier examen : le Brevet des Collèges. Si le stress et la pression sont retombés dès le 29 juin au soir, le suspens des résultats, lui, a tenu en haleine chaque candidat jusqu'au 10 juillet !

Pour la promotion 2018, mission accomplie avec brio : **99,5% de lauréats** parmi lesquels plus de **90% de mentionné(e)s** ! Cette année, un record de **mentions "Très Bien"** a été battu puisqu'elles représentent presque **la moitié de nos jeunes**.

Un grand bravo, donc, à nos élèves mais aussi à leurs professeurs pour ces excellents résultats qui nous placent en tête du Cambrésis et bien au-dessus de la moyenne académique.

La cérémonie de remise des diplômes du Brevet aura lieu le jeudi 11 octobre, cérémonie au cours de laquelle seront également mis à l'honneur des élèves s'étant illustrés dans d'autres domaines en 2017-2018.

## CARTE D'IDENTITE

En prévision des voyages ou examens, nous rappelons qu'**il est indispensable** que chaque élève soit muni d'une **carte nationale d'identité en cours de validité**.

## DU NOUVEAU POUR LA DEMI-PENSION...



A partir de la rentrée 2018, la formule repas évolue : désormais, il n'y aura qu'un seul menu, à **5,10€**, donnant droit à :

- une entrée ou l'accès à la buffeterie,
- un plat principal selon le choix du jour,
- un dessert ou un fromage.

Chacun profitera donc d'un repas complet à un prix inférieur aux années précédentes.

Si vous possédez encore des **jetons**, ils permettent toujours d'acheter des petits pains à la récréation du matin ou les bouteilles d'eau de l'A. S..



## PARENTS CORRESPONDANTS DE CLASSE 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

Dans l'enveloppe de rentrée, l'A. P. E. L. vous a communiqué la charte du parent correspondant. Si vous n'avez pas encore rempli le talon par lequel vous indiquez souhaiter vous présenter en tant que parent correspondant pour l'année scolaire 2018-2019, vous pouvez encore le faire avant le 07 septembre à l'aide du talon ci-dessous.

Le comité A. P. E. L. et G. Taverne

## TALON REPONSE à remettre au professeur principal avant le 07 septembre 2018.

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_  
parent de \_\_\_\_\_  
en classe de \_\_\_\_\_  
propose sa candidature en tant que parent-correspondant pour l'année scolaire 2018-2019.  
Date et signature :

## BOURSE AUX LIVRES

Dans le but de désengorger vos étagères et économiser sur le "budget" lecture, nous organisons, une **bourse aux livres** (livres étudiés en Français : 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) le **lundi 03 septembre de 8h 45 à 10h 00** au restaurant scolaire - 25 Bd de la Liberté.

Venez nombreux acheter ou vendre vos livres (liste sur le site du collège) avec une décote de 30% minimum selon l'état.

Le comité A. P. E. L.

## VENEZ NOUS AIDER EN OUVERTURE HUMAINE ET EN CATECHESE



Pour l'organisation de la catéchèse de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> et/ou de l'heure de quinzaine "ouverture humaine" en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, nous recherchons des volontaires (ils seront accompagnés et soutenus) susceptibles d'encadrer de petites équipes.

La catéchèse ou l'ouverture humaine se déroulent :

- en 6<sup>ème</sup> : le **mercredi** entre 8h 07 et 12h 05 ;
- en 5<sup>ème</sup> : le **vendredi** entre 8h 07 et 12h 05 ;
- en 4<sup>ème</sup> : le **lundi** entre 8h 07 et 11h 10.

Merci de vous manifester au secrétariat (ou aux **encadrants** présents lors des **réunions de présentation**).

## PHOTO DE CLASSE ET PHOTO INDIVIDUELLE

Les élèves seront photographiés le **mercredi 05 septembre** selon un planning bien précis. Les photos individuelles prises seront utiles pour le dossier de chaque élève. Vous pourrez également acheter des pochettes si vous le souhaitez.

## SOLIDAIRE ET DURABLE : PARTICIPEZ A LA COLLECTE !

En cette rentrée nous voulions rappeler les actions mises en place par le collège et qui permettent de participer, individuellement, à une société **plus juste, plus solidaire** et à un monde **plus propre**. Dans le hall d'accueil, un "coin-collecte" accueille la collecte de différents objets, venant ainsi en aide à des associations humanitaires tout en limitant nos déchets :



- Les pires viennent remplir le container **Batribox**, favorisant le recyclage et soutenant des projets internationaux de développement (au Népal l'an dernier notamment). Des collecteurs sont disponibles pour la maison en labo de physique.

- Les cartouches d'imprimantes, toners de copieurs permettent de soutenir l'association **Enfance et Partage** qui vient en aide à l'enfance en danger.



- Les stylos, marqueurs, surligneurs sont récupérés au profit des « **Clowns de l'Espoir** » qui vont égayer le quotidien des enfants hospitalisés.

- Les bouchons de plastique sont recyclés par « **P'tits Bouchons** », qui vient en aide aux personnes handicapées.



Alors ne jetez plus vos bouchons, vos stylos, vos piles, vos cartouches à la poubelle. Venez pour les faire recycler et valoriser des projets solidaires. Un petit geste qui produit deux bonnes actions !



## A LA DECOUVERTE DES RELIGIONS EN S'AMUSANT !

En fin de troisième trimestre, les élèves d'Ouverture Humaine de 5<sup>ème</sup> ont eu la chance de pouvoir participer au rallye des religions organisé par Mme Poret et Mme Vitrant. Au programme : questionnaires, affiches, énigmes, épreuves en équipe ont emmenés nos élèves à la découverte de l'histoire, des fondements des grandes religions de notre vaste monde. Cette année, pour la première fois, grâce à Patrick Faes, certains duels se sont déroulés grâce à des buzzer électroniques.

Animés par leur goût du jeu, leur soif d'apprendre mais aussi l'envie de victoire (autant partagée par les élèves que leurs animateurs !), le rallye des religions s'est clôturé par une belle remise des récompenses et un goûter festif, le vendredi 22 juin. Chaque équipe, selon son classement, avait accès à différents lots et une équipe dynamique d'animateurs a servi bonbons, gâteaux et boissons en un temps record.

## MESSE DE RENTREE



Les enseignants et membres du personnel des établissements catholiques de Cambrai vont pouvoir offrir cette nouvelle année scolaire et ses promesses le **vendredi 31 août à 08h 30 à l'église Saint Géry** à l'occasion de leur prérentrée. Bienvenue à celles et ceux d'entre vous qui pourront nous rejoindre ce jour-là.

## SHAKESPEARE ET MOLIERE A L'HONNEUR DE NOS CONCOURS

Concourir, c'est se mesurer aux autres mais aussi à soi-même. C'est le défi qu'ont relevé nos élèves en Français, autour de la maîtrise de la langue mais aussi en l'anglais.

Vendredi 22 juin, le collège remettait à ses lauréats les récompenses des concours "Big Challenge" et "Défi'Mots". Mme Danhiez et Mme Simon, les initiatrices et organisatrices de ces concours, avaient soigneusement préparé la cérémonie, réparti les lots.

Sous un beau soleil et surpris par quelques souffles de vent, chaque lauréat a pu faire connaître à ses pairs son classement établissement, département et national. Force est de constater que plusieurs de nos jeunes ont excellé.

Arborant une belle écharpe tricolore (merci à Mme Langlet pour leur fabrication) pour les uns et un mortarboard [le nom de la coiffe des diplômés anglais], tous ont posé pour une photo de groupe avant de profiter d'un petit goûter.

Bravo à eux et rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux exploits dans ces deux belles langues !



## RESULTATS DE LA PROMOTION 2017-2018



Nous adressons toutes nos félicitations aux élèves de 4<sup>ème</sup> lauréats du Key English Test de Cambridge et plus particulièrement à **Héloïse Delamer, Louis Fiévez et Clément Zakrzewski** qui ont brillamment obtenu le niveau supérieur (B1).

Félicitations à **Lilou Coplo, Louis De Ruyter, Inès Ducroquet, Matteo Van Den Neste, Célestin Langrenez** qui ont obtenu la mention (niveau A2 du CECRL).

Nous adressons également tous nos encouragements aux autres participants qui ont obtenu le diplôme avec le niveau A1.

## COUPON "REPAS EXCEPTIONNEL" (en plus ou en moins)

à rendre au plus tard le jour même avant 08h 00 en permanence du bas (ou au secrétariat).

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Date du repas concerné : \_\_\_\_\_  en plus  en moins

Date et signature des parents : \_\_\_\_\_

# RENTREE... INFORMATIONS PRATIQUES...

## LES BONS REFLEXES

En ce début d'année, il nous semble utile de rappeler quelques points :

- Les parents se doivent de **vérifier régulièrement le Carnet de Vie-Organiseur** (au moins une fois par semaine), l'expérience a de nombreuses fois prouvé que « la confiance n'exclut pas le contrôle ».
- Les **demandes de rendez-vous** doivent se faire par le biais du Carnet de Vie-Organiseur (pour un rendez-vous avec un enseignant) ou du secrétariat (dans les autres cas).
- Les **demandes d'autorisation de sortie exceptionnelle** (pour rendez-vous médical par exemple) doivent être déposées en permanence du bas avant 8h (préciser le motif et utiliser un talon rose ou faire un courrier signé).
- Les absences « pour motif personnel » ne font pas partie des justificatifs recevables (cf Code de l'Education).

D'une façon générale, nous vous demandons de **privilégier l'utilisation du Carnet de Vie -Organiseur** ou **d'appeler le secrétariat** au 03 27 37 26 37 (l'utilisation de tout autre numéro est inutile). L'utilisation des mails est à éviter : d'une part, parce qu'ils facilitent l'usurpation d'identité ; d'autre part, parce qu'ils ne sont pas relevés en temps réel mais en général une fois par jour.

## JUSTIFICATION DES ABSENCES

Toute absence doit être excusée le jour même (par les parents / responsables légaux) avant 09h00 (absences du matin) ou 14h30 (absences de l'après-midi) par téléphone au :

- 03.27.37.26.37 (élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> & U.L.I.S.)
- 03.27.81.56.77 (élèves de 3<sup>ème</sup>)

Dans tous les cas, un billet du carnet de vie scolaire, un courrier signé des parents ou un certificat médical devra confirmer l'absence de l'élève dès le retour de celui-ci au collège.

Un site Internet permet aux parents de consulter la liste des absences de leur enfant.

*Dans tous les cas, il n'est pas possible de signaler une absence via le mail du collège.*

*Il est rappelé que la présence au collège est obligatoire et qu'il n'est pas permis de se dispenser de cours, même optionnel, ou de permanence, quels que soit leurs horaires et pour quelque raison que ce soit. Toute absence prolongée, non excusée, ou sans raison valable (cf motifs recevables sur Eduscol) entraîne un signalement auprès de l'Inspection Académique et/ou des services sociaux.*

## REPAS OCCASIONNELS

Pour les repas occasionnels, il vous est demandé de **nous communiquer si l'élève prend son repas au restaurant scolaire** (au plus tard le jour même et **avant 8h 00**).

## CHANGEMENTS DE MODALITES - REPAS

Les changements durables de restauration (statut) ne pourront être pris en compte que de façon calendaire : ils devront commencer le 1<sup>er</sup> du mois suivant la demande déposée par la famille.

## ORDRE DE PASSAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Semaine A	Semaine B
A partir de 11h 20 : 6 <sup>ème</sup>	
12h 25 : 5 <sup>ème</sup>	12h 25 : 4 <sup>ème</sup>
12h 45 : 4 <sup>ème</sup>	12h 45 : 5 <sup>ème</sup>



**Rappel** : la carte de cantine est obligatoire pour le bon déroulement du passage au restaurant scolaire. Tout élève qui l'oublierait passera le dernier de son niveau.

## SECURITE ROUTIERE DEVANT LE COLLEGE... ... L'AFFAIRE DE TOUS !



La sécurité de vos enfants aux heures d'entrée et de sortie du Collège est une préoccupation quotidienne partagée.

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant et en stationnement à ces heures de "grande affluence" de la vie scolaire est souvent synonyme d'effervescence aux abords de l'établissement.

Il appartient à chacun, qu'il soit piéton ou automobiliste, de **respecter le Code de la Route**, de **stationner aux emplacements prévus** et de **circuler à moindre vitesse** à proximité du Collège.

Nous avons été sollicités par les forces de l'ordre pour sensibiliser les parents à ce problème. Je rappelle que **nous sommes dans un contexte particulier qui nécessite le respect de consignes de sécurité spécifiques** (Plan Vigipirate). Tout manquement pourrait donner lieu à une verbalisation.

**Voici un rappel de quelques conseils et règles de bon sens pour faciliter les entrées et les sorties :**

- ✓ **Ne stationnez pas** sur la chaussée, les passages protégés, aux abords directs du Collège ou à cheval sur le trottoir ;
- ✓ **Si vous déposez vos enfants**, faites les descendre du côté "trottoir", en évitant de laisser le cartable dans le coffre pour minimiser les déplacements autour du véhicule ;
- ✓ **Respectez les zones 30km/h** ;
- ✓ Rappelez à vos enfants l'importance de **traverser sur le passage protégé** et d'être **vigilants** lorsqu'ils l'empruntent (utilisation du téléphone portable, écouteurs sur les oreilles,...) ;
- ✓ Anticipez la traversée de la chaussée en **regardant à gauche et à droite** systématiquement ;
- ✓ **A vélo**, n'oubliez pas le **gilet jaune** et le **système d'éclairage** en état de marche ;
- ✓ Incitez vos enfants à **rentrer dans l'établissement dès leur arrivée rue de Péronne** au lieu de se regrouper aux abords ;
- ✓ Laissez libres, **à tous moments**, les zones d'entrée dans l'établissement (grilles rue de Péronne, zébras devant l'entrée principale Boulevard de la Liberté).

Merci à tous pour votre collaboration.

M. Potaux, cadre éducatif

## ENTREES ET SORTIES DES ELEVES R A P P E L



L'article I - 1 du règlement scolaire (page 2 du Carnet de Vie Organiseur) précise les modalités d'entrées et sorties du Collège pour les élèves. **Merci à chacun d'en prendre connaissance et de les respecter.**

Ci-après, l'extrait du règlement scolaire :  
"Les entrées et sorties des élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> s'effectuent **par la rue de Péronne** aux heures suivantes :

- le **midi** : de 12h05 à 12h20 et de 13h15 à 13h30
- le **soir** : de 16h30 à 16h45.

**Sur les temps d'ouverture de la rue de Péronne, les élèves ne sont pas autorisés à entrer par le boulevard, sauf autorisation écrite du chef d'établissement.**

*S'ils ne sortent pas à 16h 30, les élèves se rendent directement en permanence ou en cours."*

Les sorties d'étude (cf règlement I, 2) se font par le boulevard de la Liberté.

## PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION SCOLAIRE



La contribution étant annuelle, le bordereau est édité début septembre et comporte dix mois. Pour faciliter la gestion de votre budget, nous vous recommandons la **formule du prélèvement automatique mensuel** afin de faciliter l'étalement de vos règlements. Pour toute question à ce sujet, merci de contacter le service facturation-familles (31, boulevard de la Liberté – Mme Claire Dron au 03.27.82.28.28 ou au 03.27.82.28.26). Il vous est également possible de régler cette facture en une seule fois.

**Attention ! Il ne comporte pas la restauration** pour laquelle vous devez déposer régulièrement à l'accueil du site concerné le règlement correspondant à la fréquence et à la formule de restauration choisies.

## CONSTITUTION DES CLASSES



Chaque famille, chaque élève a eu l'occasion de formuler à un moment donné, selon des modalités clairement définies, des souhaits concernant la constitution des classes (cf. le "Jeanne d'Arc Info" n° 29 du 17 mai 2018). Les équipes pédagogiques ont fourni un très important travail pour satisfaire au mieux les demandes recevables, c'est pourquoi : comme cela a été précisé, "il ne sera répondu à aucune demande concernant des associations avant la rentrée, et **sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée.**"

A. Schuppe pour le Conseil de Direction

## RAPPELS SUR LES REGLES DE PRESENCE POUR LA RESTAURATION ET L'ETUDE DU SOIR

- Il est important de rappeler aux élèves, que ceux qui prennent leur repas au Collège **n'ont pas le droit de sortir le midi**. Ceux qui mangent à l'extérieur **ne peuvent pas rentrer dans l'établissement avant 13h15**.
- L'établissement propose une étude du soir pour les élèves du Collège Saint Luc – Jeanne d'Arc, **uniquement sur inscription**. Pendant cette heure, les élèves peuvent avancer leur travail scolaire. Cette heure d'étude est encadrée par un personnel d'éducation et se déroule en salles de permanence (haut & bas) en fonction des heures de sorties. L'accès au C. D. I. est également possible (manuels scolaires, Internet, ressources diverses). Pour améliorer son fonctionnement, des petits changements ont été effectués par rapport aux années précédentes. L'étude du soir est assurée de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. **Afin de ne pas perturber le déroulement de celle-ci, les sorties d'élèves ne sont possibles que sur les créneaux suivants : 17h25, 18h00 et 18h30.**

M. Potaux, cadre éducatif

## DROIT A L'IMAGE AUTORISATION PARENTALE



Il appartient à toutes les familles **qui s'opposent** à une quelconque publication de l'image de leur enfant, que ce soit sur le "Jeanne d'Arc Info" ou sur le site du Collège de **faire connaître leur désaccord par courrier adressé à M. le Directeur** avec la mention "Droit à l'image" sur l'enveloppe et ce **avant le mercredi 05 septembre 2018**.

## TRANSPORTS SCOLAIRES



Le département du Nord prend en charge **intégralement les frais de transport scolaire des collégiens** (sauf frais de dossier à verser directement au transporteur) **quel que soit le réseau de transport public utilisé**.

Le collégien doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- être domicilié dans le département du Nord ;
- fréquenter le collège de rattachement de sa commune de domiciliation** ;
- résider à l'extérieur du périmètre de proximité défini pour chacun des collèges du département.

Pour toute nouvelle demande de dossier ou pour toute demande d'information, le site [www.transportscolaire.lenord.fr](http://www.transportscolaire.lenord.fr) est à votre disposition ainsi qu'un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h 00 à 12h 00 au 03 59 73 67 40.

### Communauté d'Agglomération de Cambrai

Tous les Collégiens et Lycéens habitant l'une des communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (\*), scolarisés dans un établissement public ou privé situé dans la C. A. C., peuvent **obtenir une carte de transport leur permettant de se déplacer** sur l'ensemble du réseau **T. U. C.** (Transports Urbains du Cambrésis) autant de fois que nécessaire dans la journée, dans la semaine, toute l'année... Pour les collégiens, le tarif de l'abonnement est modulé suivant le Revenu Fiscal de Référence de la famille. C'est la société "Vectalia" qui organise ces transports pour le compte de la C. A. C. et qui établira les cartes.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site [www.tuc-cambresis.fr](http://www.tuc-cambresis.fr) dans la rubrique "carte scolaire".

(\*) Abancourt – Anneux – Aubencheul-au-Bac – Awoingt – Banteux – Bantigny Bantouzelle – Blécourt – Boursies – Cagnoncles – Cambrai – Cantaing-sur-Escaut – Cauroir – Crèvecœur-sur-Escaut – Cuvillers – Doignies – Escaudoevres – Esnes – Estrun – Esuars – Flesquières – Fontaine-Notre-Dame – Fressies – Gonnelleu – Gouzeaucourt – Haynecourt – Hem-Lenglet – Honnecourt-sur-Escaut – Iwuy – Lesdain – Les-Rues-des-Vignes – Marcoing – Masnières – Moeuvres – Naves – Neuville-saint-Rémy – Niergnies – Noyelles-sur-Escaut – Paillencourt – Proville – Raillencourt-sainte-olle – Ramillies – Ribécourt-la-Tour – Rieux-en-Cambrésis – Rumilly-en-Cambrésis – Saily-lez-Cambrai – Sancourt – Séranvillers Forenville – Thun l'Evêque – Thun Saint Martin – Tilloy-lez-Cambrai – Villers-en-Cauchies – Villers-Guislain – Villers-Plouich – Wambaix.

## MANUELS SCOLAIRES



Les manuels sont remis à chaque élève le jour de la rentrée. Ils sont **prêtés** et restent la **propriété du Collège**. Il vous appartient de les recouvrir. Chacun doit préciser son nom et sa classe sur une étiquette prévue à cet effet. Toute détérioration entraîne une réparation qui sera facturée en fin d'année scolaire. Les livres perdus ou dont la réparation sera impossible devront être facturés. Nous engageons les uns et les autres à **prendre soin de ces outils de travail**. La fiche "Etat des livres" devra être rendue très rapidement au professeur principal.

## RENDEZ-VOUS ?

Mes responsabilités et mes engagements ne me permettent pas de trouver aisément un rendez-vous dans un agenda déjà fort contraint. En outre, il est préférable de s'adresser d'abord à une personne proche du quotidien, qui pourra vous rencontrer rapidement et efficacement, **à commencer par le professeur principal**. Ce sont ensuite mes collaborateurs qui pourront le mieux vous recevoir, en me rendant systématiquement compte de votre situation :

- **M. Potaux**, cadre éducatif, pour les niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ;
- **Mme Schuppe**, directeur adjoint et coordinatrice des niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ;
- **Mme Fauquez**, coordinatrice du niveau 4<sup>ème</sup> ;
- **Mme Grandin**, adjointe de direction, coordinatrice du niveau 3<sup>ème</sup> ;
- **Mme Guille**, surveillante référente pour les 3<sup>èmes</sup>.

G. Taverne, Chef d'établissement

## REGLEMENT INTERIEUR DE LA PERMANENCE



*Respecter ce règlement, c'est, d'une part, avoir l'opportunité de vous avancer dans vos devoirs, vos leçons ; d'autre part de respecter le travail de vos camarades.*

La permanence est le lieu où vous vous rendez pendant une heure, ou davantage, quand :

- ✓ cela est prévu dans votre emploi du temps ;
- ✓ vous n'avez pas été accepté (-e) en cours à cause d'un trop grand retard ;
- ✓ un professeur est absent ;
- ✓ vous êtes dispensé (-e) d'E. P. S. ;
- ✓ vos parents ne vous ont pas donné l'autorisation de sortir du collège.

Pendant ces heures, vous êtes placés **sous l'autorité des personnels d'éducation**, vous devez de les **écouter et de les respecter**. Ils sont habilités à vous sanctionner si votre comportement n'est pas correct ou si vous ne respectez pas le règlement intérieur (bavardage, refus de travailler, nuisance sonore etc.).

Comme son nom l'indique, l'étude, est **un lieu de travail personnel où le silence s'impose**. Les règles sont les mêmes qu'en classe. De ce fait **tout chahut sera sanctionné**. Et en cas de débordement, le ou les élèves perturbateurs seront immédiatement conduits chez le cadre éducatif.

Aucune sortie n'est donc autorisée, sauf exceptionnellement après accord du personnel d'éducation.

Tout élève n'ayant pas de travail s'en verra systématiquement donner par le personnel d'éducation.

Les manuels scolaires et la documentation seront prêtés (en début d'heure) par le personnel d'éducation en échange de la carte de cantine ou du Carnet de Vie Organisateur.

Bien entendu, les boissons, la nourriture, les couvre-chefs, les téléphones portables et tous autres objets connectés sont interdits, sous peine de confiscation.

**LE CALME EST INDISPENSABLE AU BIEN-ÊTRE DE TOUS !**

La Vie Scolaire

## REGLES D'UTILISATION DES TERRAINS DE SPORTS DURANT LES RECREATIONS

1 – **Les temps d'accueil de 7h 30 à 8h 07 et de 13h 15 à 13h 30 ne sont pas des récréations**. Les jeux de balles et de ballons ne sont donc **pas autorisés** sur ces créneaux.

2 – **Seules les balles en mousse** (pour la pratique du football) **prêtées par l'établissement sont autorisées**. Un élève volontaire sera responsable et devra demander et rendre la balle à la personne chargée de la surveillance en échange de son Carnet de Vie-Organisateur.

3 – **Le planning ci-dessous doit être rigoureusement respecté**. Aucun élève d'un autre niveau ne peut jouer sauf inutilisation du terrain et accord préalable de la personne chargée de surveillance.

	Matin	Après-midi
Lundi	4 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
Mardi	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
Mercredi	6 <sup>ème</sup>	
Jeudi	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Vendredi	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>

4 – Les jeux se terminent **dès** la première sonnerie. Une mauvaise utilisation du terrain entraînera une exclusion temporaire de celui-ci.

5 – Les demi-pensionnaires utilisent les terrains selon l'ordre de passage à la cantine et selon la disponibilité (possibilité d'utilisation par l'Association Sportive qui est prioritaire).

## LA RENTREE, INFOS PRATIQUES

☞ **Pour les élèves de 6<sup>ème</sup>**, c'est le **lundi 03 septembre**. L'accueil des familles et des élèves se fera **entre 8h 45 et 09h 00**. Parents et élèves prennent contact avec le professeur principal et découvrent leur classe. Puis les familles sont invitées à rejoindre la salle de permanence du bas pour un temps convivial proposé par l'Association des Parents d'ELèves (A. P. E. L.).

Les élèves sont pris en charge par leur professeur principal jusqu'à 12h 05. Ils peuvent alors prendre leur repas au Collège. L'après-midi, les activités ont lieu de 13h 30 à 16h 30. **Leur scolarité se poursuit normalement à compter du mardi 04 à 08h 07.**

**Les parents** des enfants de 6<sup>ème</sup> dont les familles ont opté pour la location d'un deuxième jeu de manuels scolaires les retireront auprès de l'A. R. B. S. le lundi 03 septembre de 08h 30 à 09h 40.

**Jeudi 06 septembre de 18h 00 à 19h 30**, dans la classe de leur enfant, les familles pourront rencontrer l'équipe éducative de sa division. Chaque enseignant présentera brièvement sa matière, ses attentes et vous découvrirez mieux ainsi ce lieu d'études et de vie où votre enfant passera son année scolaire. Cette réunion se fera dans les classes et sans les enfants.

Les parents des élèves qui sont inscrits en C. H. A. M. 6<sup>ème</sup> rencontreront les enseignants à 17h 30 en salle 104 S.

☞ **Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>**, la rentrée a lieu le **lundi 03 septembre** de 9h 30 (entrée par la rue du Pré d'Espagne) à 12h 05. **Il n'y aura pas de cours l'après-midi.**

La distribution du deuxième jeu de livres par l'A. R. B. S. aura lieu **le mercredi 05 septembre** de 11h à 12h à la Rue Louis Belmas.

☞ **Pour les élèves des niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>** la rentrée aura lieu le **mardi 04 septembre** (entrée rue de Péronne). A **08h 07** tous les élèves seront pris en charge par leur professeur principal.

**ATTENTION !** La distribution du deuxième jeu de livres par l'A. R. B. S. aura lieu le **lundi 03 septembre** de 8h 30 à 12h 00.

☞ **La rentrée des élèves de l'U. L. I. S.** se fera le **lundi 03 septembre** à **13h 30** (entrée par la petite porte du boulevard de la Liberté).

☞ **Le lundi 03 sera un lundi de semaine A.**

☞ **Permanence de distribution du deuxième jeu de livres par l'A. R. B. S.** : lundi 10 septembre de 10h 00 à 11h 30 pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> (25 bd de la Liberté).

☞ Les personnes ayant des **problèmes de transport** sont invitées à les signaler au secrétariat.

## CARTE DE RESTAURATION ET D'IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Dès les premiers jours de classe, une **carte personnelle** sera remise à chaque élève. Cette carte porte un **code barre** et le **nom de l'élève**. Chacun est invité à **en prendre soin** : elle ne doit être ni pliée, ni annotée. En cas de perte ou de détérioration, cette carte sera remplacée et facturée 10, 00 €. Il est important de signaler toute perte le jour même au secrétariat. **Chaque élève est tenu de la présenter à chaque passage au self.**

**Le principe** : Un lecteur est situé en bout de self. Le passage au self débite automatiquement le "compte repas" de l'élève qui aura été provisionné au préalable par la famille du montant et au rythme qu'elle décidera. Cela permet également de gérer la fréquentation du restaurant scolaire avec souplesse et rigueur.

**Le mode d'emploi** :

1 – Par commodité, s'il est vraisemblable que l'élève prendra, de temps en temps, son repas au Collège, nous conseillons de **créditer, en ce début d'année, la carte de quelques repas**. Le solde non utilisé ne sera évidemment pas perdu.

2 – Par souci de sécurité, **les paiements en espèces sont à éviter au maximum**. Merci donc de prévoir, le plus possible, des règlements par chèque en précisant au dos le nom de l'élève et la mention **"compte repas"** à remettre par l'élève, sous enveloppe fermée sur laquelle seront mentionnés son nom et sa classe, dès son arrivée le matin, ou par la famille directement au secrétariat, aux heures d'ouverture du 25 bd de la Liberté ou de la rue Belmas selon le lieu de restauration. Le système étant très personnalisé, **il n'est pas adressé de facture "Restauration" aux familles** : il est possible de consulter l'état de son compte à tout moment. A partir du site Ecole Directe, il vous est possible de créditer directement votre compte.